Délibération n° 260226-08

Envoyé en préfecture le 03/03/2026
Reçu en préfecture le 03/03/2026
Publié le
ID : 022-212201800-20260226-260226_08-DE

Extrait du Procès-Verbal des Délibérations du Conseil Municipal

Séance du jeudi 26 février 2026

Date de convocation : **16 février 2026** Date d'affichage du Procès-Verbal : **27 février 2026**
Nombre de conseillers : En exercice : **19** – Présents : **16** – Votants : **18**
Présents : Mmes et MM Didier MIRIEL, Philippe GELARD, Yvon FAIRIER, Sandrine REHEL, Yvon THOMAS, Josiane HOUEE, Evelyne PHILIPPO, Joël GESRET, Didier DELOURME, Yvonnick MENIER, Stéphane CORDIER, Valérie LEON, Baptiste BOUGIS, Caroline LEVAVASSEUR, Mélanie LAUTRIDOU, Mélanie PERCHE.
Absents excusés – Procurations : Mme Pascale GUILCHER donne procuration à M. Yvonnick MENIER, Mme Marie-Jeanne LEFORGEOUX donne procuration à Mme Josiane HOUEE.
Absents excusés sans procuration : M. Benoit ROLLAND.
Secrétaire de séance : M. Joël GESRET.
Mme Cécile GUILLOUET, Secrétaire Générale, et M. Julien HALLOUET, Rédacteur, assistaient également à la séance.

Budget COMMUNE – Affectation des résultats

Monsieur le Maire détaille à l'ensemble des membres du conseil municipal les grandes lignes de ce Compte Administratif 2025.

La commission des finances, réunie le 12 février dernier, à l'unanimité, a donné un avis favorable.

Après avoir examiné le Compte Administratif 2025 et statuant sur l'affectation du résultat de fonctionnement de l'exercice,

Constatant que le Compte Administratif fait apparaître :

Reports	
Pour rappel : Déficit reporté de la section Investissement de l'année antérieure	464 019,08 €
Pour rappel : Excédent reporté de la section Fonctionnement de l'année antérieure	782 391,61 €
Soldes d'exécution	
Un solde d'exécution (Excédent – 001) de la section d'investissement de	393 662,93 €
Un solde d'exécution (Excédent – 002) de la section de fonctionnement de	417 871,64 €
Restes à réaliser, par ailleurs, la section investissement laisse apparaître des restes à réaliser	
En dépenses pour un montant de	126 500,00 €
En recettes pour un montant de	60 000,00 €
Besoin net de la section d'investissement	
Le besoin net de la section d'investissement peut donc être estimé à	136 856,15 €

OUÏ cet exposé et après délibération, les membres du conseil municipal, à l'unanimité des membres présents et représentés, par 18 voix POUR :

- **Décident** d'affecter le résultat de fonctionnement comme suit :

Compte 1068	
Excédent de fonctionnement capitalisé (R1068)	136 856,15 €
Ligne 002	
Excédent de résultat de fonctionnement reporté (R002)	1 063 407,10 €

- **Décident** d'affecter le résultat d'investissement comme suit :

Ligne 001	
Déficit de résultat d'investissement reporté (D001)	70 356,15 €

Acte certifié exécutoire, compte tenu de sa transmission
En Sous-Préfecture de Dinan le **27/02/2026**
De son affichage en mairie le **27/02/2026**

Le Maire, Didier MIRIEL

Le secrétaire, Joël GESRET

Pour expédition conforme

Le Maire, Didier MIRIEL